

7 ans de déni :

La France prive encore des milliers d'enfants en situation de handicap de leur droit à l'éducation

Parents, exprimez les difficultés que vous rencontrez pour la scolarisation de vos enfants en situation de handicap pour la rentrée 2025 sur www.marentree.org

Paris, le 08 juillet 2025 – Chaque rentrée scolaire révèle le même scandale. Alors que le droit à l'éducation pour tous est inscrit dans la loi depuis 20 ans, en 2025 encore, des milliers d'enfants en situation de handicap intellectuel ou cognitif restent privés de solution scolaire adaptée. À quelques semaines de la rentrée, l'Unapei relance pour la 7^{ème} année la campagne #Jaipasecole et sa plateforme www.marentree.org pour donner la parole aux familles et rendre visible cette injustice.

Combien seront-ils encore, à la rentrée 2025, à rester aux portes de l'Ecole ?

Face à l'injustice, face aux refus, les parents disent NON à l'abnégation forcée.

Pas d'éducation, pas d'avenir

Absence de place dans les établissements spécialisés, solutions de scolarisation inadaptées, scolarisation à temps très partiel, orientations par défaut... Chaque année, les familles d'enfants en situation de handicap se heurtent à l'incapacité de l'État à garantir un accès réel et digne à l'éducation pour tous.

Depuis 7 ans, près de 1 000 témoignages recueillis par l'Unapei alertent sur des situations inacceptables. Dans les faits, ces situations sont bien plus nombreuses...

- Des enfants scolarisés quelques heures par semaine seulement, faute d'accompagnement adapté.
- Des enfants scolarisés dans des classes ordinaires où ils n'ont ni les ressources, les moyens ou le suivi nécessaires.
- Des enfants totalement exclus du système scolaire, avec des parents contraints d'abandonner leur emploi pour les accompagner.

"Chaque témoignage est un cri. Chaque cri révèle des manquements, relayés par l'Unapei depuis plus de 7 ans. Combien de temps faudra-t-il encore attendre ? A l'approche de la rentrée scolaire, nous sommes contraints de relancer la septième édition de notre campagne #jaipasecole. Car nous savons déjà que les témoignages vont encore affluer de toute la France, révélant les souffrances de familles face au non-respect des droits de leur enfant, et mettant en lumière ces pertes de chance inacceptables..." explique Luc Gateau, président de l'Unapei

Parents concernés, venez témoigner pour vous faire entendre !

Chaque témoignage est essentiel pour mesurer l'ampleur de ces exclusions, alerter les pouvoirs publics, et exiger la mise en place de solutions adaptées à chaque enfant.

Scolarisation à temps partiel :

« Je suis la maman d'un enfant extraordinaire. Un enfant brillant, hypersensible, avec un TSA diagnostiqué. Il n'a que 9 heures d'école par semaine. 9 heures. Le reste du temps ? Il est chez moi. On m'a dit qu'il n'était "pas adapté au cadre classique". Que son comportement pouvait "déranger le groupe". Qu'il fallait envisager autre chose. Mais autre chose, c'est quoi, quand rien n'est mis en place ? Aucun accompagnement spécialisé concret ne nous est proposé. Juste des mots. Des dossiers. Des attentes interminables. Des portes qui se ferment. Et une solitude immense. Moi, je tiens. Je fais au mieux. Je m'adapte. Je l'écoute, je le soutiens, je l'éduque, je l'aime plus que tout. Mais je suis à bout. Je suis usée par des journées sans répit. Par le poids de devoir tout porter seule. Je suis fatiguée de devoir expliquer, justifier, supplier, encore et encore. Fatiguée de voir le potentiel de mon fils mis de côté. »
explique la maman de Léo, 11 ans.

Scolarisation inadaptée :

« Marceau est scolarisé en classe de CM2 avec un Aesh, faute de place en IME ou dans un parcours spécialisé. Pourtant, Marceau bénéficie depuis trois ans d'une orientation de la MDPH. Mais c'est un élève agréable qui ne pose pas de difficulté en classe. Il n'a juste pas du tout le niveau pour être en CM2. Il serait certainement mieux en CP où il pourrait enfin apprendre à lire et à compter à son rythme. C'est aussi très difficile pour son enseignante qui n'a pas la formation et les ressources pour l'accompagner. C'est déprimant pour Marceau et sa famille qui constatent qu'il n'entre pas dans les apprentissages, alors que les professionnels qui l'entourent sont tous persuadés qu'il en serait capable avec un format adapté et encourageant. »
explique le papa de Marceau, 11 ans.

Absence totale de scolarisation :

« Gabrielle est autiste, épileptique en attente de place en IME. Pas de possibilité de faire une rentrée en 6eme, que ce soit en dispositif Ulis ou en ordinaire avec Aesh, ce n'est pas envisageable car pas adapté. Sa semaine se fera donc avec des intervenants en libéral, à domicile, ou des temps d'accueil dans une association avec des professionnels formés. Ce n'est pas non plus l'idéal. Beaucoup de changements, beaucoup d'intervenants, différents lieux... mais nous n'avons pas d'autre choix si nous voulons qu'elle progresse, qu'elle grandisse et si nous voulons garder nos emplois. Maintenant, nous ferons tout pour que tout se passe paisiblement, qu'elle se sente bien. On ne lâchera rien ! »
expliquent les parents de Gabrielle, 12 ans

Quelle sera la situation à la rentrée 2025 ? Les parents sont invités à s'exprimer sur www.marentree.org

La plateforme www.marentree.org est ouverte, pour permettre aux familles de faire part de leur réalité, et de témoigner de l'injustice qu'ils vivent.



A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (Troubles du Neuro-Développement dont notamment le Trouble du Développement Intellectuel et le Trouble du Spectre de l'Autisme), en situation de handicap psychique ou de polyhandicap accèdent aux mêmes droits que tous.

L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes concernées. Son réseau de 350 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes en situation de handicap pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. L'Unapei est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie <http://www.unapei.org/>

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47

Unapei – Louise Ravisé - l.ravise@unapei.org - 06 17 27 16 86